la bulbe de l'année précédente est presque entièrement flétrie. On doit procéder à la préparation aussitôt après l'arrachage; elle consiste à séparer avec soin les bulbes des petites racines et du germe, à les jeter à mesure dans de l'eau fraîche, les laver, les enfiler pour en former des chapelets, puis les jeter dans de l'eau bouillante et les y laisser bouillir pendant 20 à 30 minutes, afin de faire disparaître une odeur vireuse très-forte; il ne reste plus ensuite qu'à retirer les chapelets de l'eau et les mettre sécher au soleil ou mieux à l'étuve,

*Parti qu'on peut tirer du colchique d'automne.* —Le Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*), vulgairement appelé *tue-loup, safran bâtard, ail de pré,* est cette plante si abondamment répandue dans nos prairies, dont les grandes feuilles infestent l'herbe à l'époque de la fenaison, et dont la fleur tardive, d'un beau rose tendre, émaille les prés lors de la chute des feuilles. Dans certaines contrées, pour purger le foin des tiges et des feuilles de cette plante qui altère sa qualité et diminue sa valeur, on la fait arracher, vers le temps de la coupe des foins; moyen dispendieux, qui fait souvent gâter une assez grande portion de bonne herbe, et peu efficace, puisqu'il ne détruit pas les bulbes ou racines qui servent à la reproduction de ce végétal. —M. Serva a trouvé ces considérations d'un intérêt économique assez puissant pour l'engager à rechercher si la quantité de fécule contenue dans la bulbe du colchique serait suffisante pour indemniser le cultivateur des frais d'extraction à la bêche, unique moyen de destruction certain et possible sans retourner la terre et changer le genre de culture. – Le mois d'octobre, pendant lequel le colchique, seul en possession d'orner les champs, déploie sa jolie corolle, doit être choisi pour entreprendre les travaux d'extirpation; on peut alors, sans inconvénient, parcourir les prés; les fleurs indiquent d'une manière certaine la place qu'occupent les bulbes: enfin les coupures faites au gazon par le fer de la bêche ont le temps de se cicatriser jusqu'au printemps.— Voici les résultats de l'essai tenté: un ouvrier, muni d'une bêche, a attaqué indistinctement chaque touffe de colchique; il entamait le terrain à 3 ou 4 pouces de la fleur ou du groupe, et enfonçait la bêche de 8 à 10 pouces; 2 ou 3 coups de bêche suffisaient pour soulever la motte et les racines ordinairement enterrées de 5 à 6 pouces. La motte était renversée, et l'ouvrier passait à un autre pied de colchique. Il était suivi d'une femme munie d'un panier, qui détachait les bulbes des mottes, et replaçait celles-ci dans leurs trous, en ayant soin de les fouler avec les pieds. On a calculé qu'un ouvrier et une femme extrairaient, par journée, 74 kilos de bulbes représentant 11,025 kil. d'amidon, qui, à 12 sous le blanc et 4 sous le gris, donneraient un produit de 12 fr. 26 cent. Si l'on porte à 3 fr. 40 cent. les frais de journées des ouvriers, et à 1 fr. 80 cent. ceux de conversion en fécule, ce qui fait 5 fr. 20 cent., on voit que le bénéfice serait de 7 fr. 6 cent. — Il nous reste à faire observer que le colchique, contenant une quantité notable de gluten et un principe alcalin vénéneux (la vératrine), la fécule ne peut être obtenue immédiatement comme celle de la pomme de terre : il faut avoir recours aux procédés de l'amidonnier qui sont décrits dans la div. des *Arts agricoles* (Tome III). C. Bailly de Merlieux.

Section III. — *Plantes utiles dans divers arts.*

L'*Hypophæ rhamnoïdes*, arbuste très-commun en Suisse, dans le Dauphiné et autres contrées de la France, peut d'abord être utilisé pour contenir les eaux des ruisseaux et torrens, à cause de la propriété traçante de ses racines; ensuite les fruits fournissent une substance colorante jaune-orangé, qui paraît solide et qui pourra être employée avec avantage dans la teinture.

Le *Houx commun* (*Ilex aquifolium*, L.), arbuste toujours vert, à feuilles piquantes, si commun dans les grands bois, se recommande par l'emploi qu'on peut faire de son écorce pour le tannage, par l'utilité de son bois que sa dureté fait particulièrement rechercher pour certains usages spéciaux, enfin par l'excellence des haies qu'il compose. Mais l'emploi que nous devons indiquer ici, c'est à *fournir la glu* employée pour la chasse aux petits oiseaux; c'est avec la 2e écorce du houx qu'on la fabrique. Pour cela, on la fait à demi pourrir dans un vase enterré dans du fumier; on la pile et on la lave à grande eau. Du reste, cette préparation est décrite dans le livre des *Arts agricoles*.— On a proposé les baies du houx comme succédanées du café. — En 1831, M. Rousseau découvrit que ses feuilles jouissaient de *propriétés fébrifuges;* M. Deleschamps parvint à en extraire le principe amer, fébrifuge, qu'il nomma *ilicine;* il fut constaté par M. Magendie que les feuilles de houx macérées ou en infusion dans l'eau ou dans le vin, sont un bon fébrifuge; que si elles n'ont pas l'activité de la quinine ou de la salicine, leur effet, pour être moins prompt, n'en est pas moins certain; qu'elles peuvent enfin être d'un utile secours dans nos campagnes, où la feuille du houx est commune et sans valeur.

Le *Pistachier térébinthe* (*Pistacia terebinthus*, L.) ne se trouve que dans quelques contrées méridionales de la France; il est originaire de l'île de Chio. C'est cet arbuste qui produit la *vraie térébenthine.* — Deux autres espèces de Pistachier, le *P. lentisque* (*Pistacia lentiscus*, L.) et le *P. atlantique* (*P. atlantica*, Desf.), qui croissent dans les mêmes régions, fournissent par incision un suc résineux nommé *Mastic* dans le commerce, et qu'on emploie comme mastic dans les Etats barbaresques.

Le *Frêne à manne* (*Fraxinus rotundifolia*, Lam.), *Frêne de la Calabre, Frêne d'Alep*, est encore un arbre des parties les plus méridionales de la France; car, s'il résiste aux hivers du climat de Paris, il n'y donne point le produit qui nous engage à le mentionner ici, la *manne*, drogue si employée en médecine, et dont on distingue dans le commerce plusieurs sortes. C'est principalement dans la Calabre et en Sicile qu'on recueille cette substance; elle coule d'elle-même pendant les chaleurs de l'été, du milieu de juin à la fin de juillet, des branches et du tronc de ce